

Rapport de la commission de Gestion Exercice 2014



Conseil communal
Gimel

Gimel, le 3 juin 2015

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion, composée de :

Daniel Egli, président
Stéphanie Le Coultre
Florian Baeriswyl
Frédéric Debonneville
Michel Jaccard
Valérie Theintz, rapporteur
Sandra Bourgeois, suppléante

s'est réunie à 14 reprises pour examiner les comptes ainsi que la gestion de la commune pour l'exercice 2014.

En vertu du mandat qui lui a été confié et en application des articles 91 ss du règlement du Conseil Communal, la commission a procédé à l'examen de la gestion ainsi que des comptes 2014. De même, elle a visité les biens communaux suivants :

- le collège du Marais
- le chantier du bâtiment multifonctions, ainsi que la déchèterie

Introduction

La comptabilité a été révisée par le bureau fiduciaire Cofirev Sàrl à Bière.

La commission a eu à sa disposition l'ensemble des pièces justificatives, documents comptables et rapports nécessaires à son bon fonctionnement. La commission a procédé à l'examen des comptes par comparaison entre montants budgétés et effectifs, ainsi que par pointages. Nous avons également vérifié les postes du bilan, les investissements et les préavis.

Par souci de clarté, les montants sont indiqués sans les centimes.

Quatre préavis ont eu des incidences sur l'exercice 2014, à savoir :

N° 04-2012 « Extension du réseau du gaz et du télé-réseau SEFA Bauloz »

CHF 57'296 ont été comptabilisés sur l'année 2014. Le total des dépenses engagées depuis son adoption se montent à CHF 539'858 pour un préavis fixé à CHF 382'320.

D'autre part, des refacturations à des tiers d'un montant de CHF 76'454 ainsi qu'un amortissement de CHF 13'000 ont été comptabilisés, ce qui ramène le total des dépenses à CHF 450'404.

Les travaux sont terminés, mais le décompte final ne sera établi qu'en 2015.

N° 03-2013 « Bâtiment multifonctions – Crédit d'étude »

Le total des dépenses engagées se montent à CHF 169'760 pour un préavis fixé à CHF 170'000. Il est prévu de boucler ce préavis dans le courant 2015.

N° 06-2013 « Réorganisation de la déchèterie et transformation du hangar existant »

CHF 51'976 ont été comptabilisés pour ce préavis au 31.12.2014, pour un montant alloué de CHF 798'800.

N° 03-2014 « Bâtiment multifonctions – Crédit de construction »

Le total des dépenses au 31.12.2014 s'élèvent à CHF 169'760, pour un préavis fixé à CHF 2'585'000.

Résultat de l'exercice

L'exercice comptable 2014 boucle sur un excédent de charges de CHF 487'088, en regard du budget qui prévoyait une perte de CHF 313'038. Ce résultat s'explique principalement par une diminution des recettes fiscales et une augmentation des dépenses scolaires.

La marge d'autofinancement, qui indique la mesure dans laquelle la commune peut investir en fonction de sa capacité financière, est en recul et s'élève à CHF 167'498. Pour rappel, celle-ci se situait à CHF 998'837 l'an dernier.

L'endettement net de la commune s'élève à CHF 8'354'595, ce qui représente CHF 4'344/hab. (base 31.12.2014 : 1'923 habitants) ; ce calcul exclut le compte 9123 « Terrains et bâtiments du patrimoine financier ». Cette dette est considéré comme « importante », selon les indicateurs financiers de la Conférence des Directeurs Cantonaux des Finances.

Administration générale

Pour l'année 2014, le résultat de ce dicastère présente une légère diminution du résultat en comparaison du budget.

Nous notons que le système et le matériel informatique ont été changé conformément au préavis 08-2014 d'un montant de CHF 119'365, dont CHF 95'704 ont été déjà imputés sur les comptes 2014 et compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve « travaux futurs ».

Finances

Ce dicastère présente un manque à gagner de CHF 260'385 par rapport au budget.

Cela provient du secteur des impôts. Les principaux éléments déterminants sont la baisse de l'impôt sur les personnes morales, ainsi que l'impôt à la source et frontaliers.

Dans son ensemble, la péréquation a provoqué une charge supérieure de CHF 138'034 en regard de l'année précédente.

Domaines et bâtiments

Nous constatons un excédent des charge inférieur de CHF 206'231 par rapport à celui budgété.

Ceci s'explique par une augmentation des ventes de bois, ainsi qu'une participation exceptionnelle du Canton aux dépenses de la forêt.

Travaux

Ce poste est légèrement inférieur par rapport au budget 2014 et n'appelle pas de commentaire particulier.

Instruction publique et cultes

Au 31.12.2014, ce dicastère présente une augmentation des charges de CHF 108'761 par rapport au budget.

Les dépenses scolaires ont augmenté par rapport au budget, en raison de l'évolution du nombre d'élèves et d'habitants.

Le coût par élève pour notre commune et pour l'exercice 2014 se monte à CHF 4'337. Pour rappel, il s'élevait à CHF 4'356 en 2013.

Sécurité sociale

Ce poste présente une augmentation des charges de CHF 57'659 en 2014 par rapport au budget.

Les coûts du réseau AJEMA ont fortement augmentés, notamment en raison d'une hausse du nombre d'enfants. En outre, la facture finale n'est présentée qu'en mai-juin de l'année suivante et de ce fait la commune se doit de payer un rattrapage pour l'année 2013. Le solde de la facture sociale 2013 s'élevait CHF 35'232.

Services industriels

Nous constatons une augmentation des revenus de CHF 61'449 par rapport au budget 2014.

- **Service électrique**

L'entretien de l'éclairage a été minimisé en 2014 en prévision d'investissements futurs importants.

- **Service du gaz**

Valgaz a rétrocédé CHF 73'080 en 2014, alors qu'il n'y a pas eu de paiement en 2013. Contrairement à la recommandation de la commission, le bénéfice n'a pas été affecté au fond de renouvellement du réseau du gaz.

Observations et remarques

Il est important de veiller aux prochains projets car la marge d'autofinancement actuelle réduit fortement les possibilités d'investissements. Notamment, une augmentation des taux hypothécaires pourraient avoir des impacts négatifs sur le résultat.

Nous rappelons que bon nombre d'éléments ayant un fort impact sur le résultat opérationnel de la commune ne sont pas influencés par la Municipalité, mais sont imposés par le canton et sont bien souvent imprévisibles, comme la péréquation et la facture sociale.

Remerciements

Les membres de la commission de gestion tiennent à remercier la Municipalité ainsi que la boursière, Madame Pascale Ducret, pour leur disponibilité, la clarté de leurs explications, et le bon travail accompli au cours de l'année 2014.

Nos remerciements vont également à l'ensemble du personnel qui veille chaque jour sur le domaine communal.

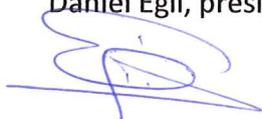
Conclusion

En conclusion, la commission de gestion propose au conseil :

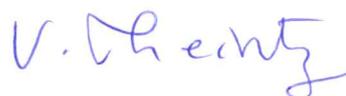
1. d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2014
2. d'adopter les comptes tels que présentés
3. d'en donner décharge à la boursière
4. d'en donner décharge à la Municipalité
5. de donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Pour la commission de gestion :

Daniel Egli, président



Valérie Theintz, rapporteur



Stéphanie Lecoultre



Sandra Bourgeois



Florian Baeriswyl



Frédéric Debonneville



Michel Jaccard

